



Evolution des Critères de Licenciement

Contexte :

Rappel de la communication de la direction du 12 février sur l'accord mesures PSE.

« D'ores et déjà, quatre organisations syndicales (CFE/CGC, CFTC, FO, SIA/GSEA) sur six ont donné un avis favorable à ce projet qui sera majoritaire.

La CFDT a souligné la qualité des négociations et indique vouloir « consulter sa base » pour donner une réponse avant la fin du mois. »

Précision CFDT : Il n'y aura plus de négociation sur l'accord et par conséquent de modifications mais n'hésitez pas à nous transmettre votre avis sur ces critères de licenciement.

Evolution de la grille de pondération des critères d'ordre de licenciements

Les collaborateurs visés par le licenciement seraient ceux qui présenteraient le nombre de point le plus faible.

L'ancienneté à la date du départ

Situation	Nombre de points
Inférieur à 5 ans	0
De 5 ans à inférieur à 10 ans	1
De 10 ans à inférieur à 15 ans	2
De 15 ans à inférieur à 20 ans	3
De 20 ans à inférieur à 25 ans	4
De 25 ans à inférieur à 30 ans	5
30 ans et plus	6

Chargé de famille

	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Mariage/Pacs/Concubinage	0	1	2	3	4
Mariage/Pacs/Concubinage avec « conjoint » à charge	1	2	3	4	5
Divorce/Séparation	0	1	2	3	4
Veuvage/Célibataire	1	2	3	4	5

- Chaque enfant au-delà du 4^{ème} donneraient lieu à l'attribution d'1 point supplémentaire.
- La notion d'enfant à charge s'entend des enfants du collaborateur jusqu'à 18 ans ou jusqu'à 25 ans sous réserve de la justification de la poursuite d'étude.
- Conjoint à charge au sens de la sécurité sociale.

Situations particulières rendant l'insertion particulièrement difficile

Situation	Nombre de points
Situation de surendettement	1
Salarié ayant fait l'objet d'une mutation géographique dans les 3 dernières années ou appartenant à l'UML	2
Personne(s) handicapée(s) à charge	3
Salarié handicapé	4

Qualité professionnelles

☞ Pour les ouvriers et employés

	Niveau de compétence	Niveau de compétence	Niveau de compétence	Niveau de compétence
Nombre de point	0	1	2	3
170-215/225	170-175	180-185	190-195	200-215-225
185-240/255	185-190	195-200	215-225	240-255
185/190-285	185-190-195	200-215-225	240-255	270-285
190-305	190-195-200	215-225-240	255-270	285-305
200/225-285	200-225	240	255	270-285
225-270	225	240	255	270
240-270	240		255	270
240-285/305	240-255	270	285	285-305

☞ Pour les Tam et Cadres

Situation	Nombre de points
Base	0
Autonomie	1
Maîtrise	2
Référence	3

Il sera retenue l'évaluation la plus favorable entre 2010, 2011 et 2012.

Nota : Pour les couples PCA, le licenciement ne pourra être notifié qu'à un seul des deux conjoints.